

LES MYSTERES DE ST ROSAIRE

NOTIONS, MEDITATIONS,

FORMULES, CHANTS ET PRIERES

A L'USAGE DES

PAROISSES, DES COMMUNAUTES RELIGIEUSES, DES FAMILLES

ET DES PENSIONNATS.

Approuvé par l'autorité ecclésiastique

Brochure in-32. Prix : chaque, 5 cts

La douzaine : 40 cts—Le cent : \$3.00

POURQUOI CE PETIT RECUEIL ?

Les exhortations pressantes et réitérées de S. S. le Pape Léon XIII ayant donné à la dévotion au Saint Rosaire une impulsion nouvelle, nous avons cru répondre aux vœux du Souverain Pontife, aux désirs des pasteurs des âmes et aux aspirations de tous, en réunissant dans cette brochure :

1° Les **Notions** nécessaires, relatives à l'intelligence et à la pratique du Rosaire.

2° De petites **Méditations** retraçant l'histoire des quinze mystères du Rosaire.

3° Les **Formules** ou prières pour la récitation du Rosaire.

4° Les **Chants** les plus en usage dans la récitation du Rosaire en commun.

5° Les **Prières** ordinaires dont se compose le Rosaire ou que l'on est dans l'habitude d'ajouter à cette récitation.

Un tel Recueil sera d'une grande utilité dans les Paroisses, dans les Communautés religieuses, dans les Pensionnats et les familles chrétiennes.

A. M. D. G. & D. G. H.

TERRIBLES CHATIMENTS

DES

REVOLUTIONNAIRES

ENNEMIS DE L'EGLISE

DEPUIS 1789 JUSQU'EN 1879

PAR LE B. P. HUGUET

NOUVELLE ÉDITION

Considérablement augmentée

Avec une Lettre de M. le Cardinal Mercurelli

Secrétaire de S. S. Pie IX pour les lettres latines.

1 vol. in-12 de 276 p. Prix fr. 75 c.

Citons, au hasard, quelques extraits de terrible ou tragique.

Telle vie, telle mort.

Une personne honorable de la ville du Puy nous écrivait en date 18 octobre 1886, les traits suivants :

"Voici quelques exemples bien frappants de la justice de Dieu sur les impies. Par égard pour les familles qui vivent encore, je dois m'abstenir de citer les noms propres.

"B... se distinguait par son fanatisme révolutionnaire ; jamais il ne mettait les pieds à l'église, et profitait de toutes les occasions qui lui paraissaient favorables pour débâter contre les prêtres et les pratiques religieuses. Or un jour, dévoré de remords et l'âme pleine de fiel, il se promenait dans un jardin où se trouvait une ruche de miel. Il fut tout-à-coup assailli par les mouches, qui couvrirent son corps, et, en proie à des souffrances inouïes, il mourut au bout de quelques heures, dans un affreux désespoir."

"Trois frères étaient unis par une infernale animosité contre les prêtres, dont la vue seule les mettait en fureur. Enhardis par les événements qui éclatèrent en 93, ils se distinguèrent par leur cruauté ; et Dieu seul, qui devait les venger, connaît le nombre des saintes victimes qui tombèrent sous leurs coups. Tant de sang innocent répandu par ces monstres montait vers le ciel et demandait vengeance. La justice de Dieu ne tarda pas à éclater.

"Le premier, pendant qu'il ruminait encore dans son cœur de nouveaux forfaits, fut tout-à-coup frappé de mort, sans avoir eu le temps de pousser un cri de repentir pour implorer la miséricorde divine.

"Le second, atteint d'une maladie mortelle, refusa obstinément de recevoir les sacrements, et mourut comme il avait vécu, dans l'endurcissement du cœur.

"Le troisième, effrayé du malheur arrivé à ses frères, voulut, lorsqu'il se vit à la dernière extrémité, faire venir un prêtre ; mais quand le ministre de Jésus-Christ arriva chez lui, il ne trouva plus qu'un cadavre glacé, qui portait sur son front l'empreinte du désespoir.

"C'est ainsi que ces trois impies, après avoir été unis dans leurs crimes pendant leur vie, le furent encore à la mort dans leurs châtements."

Le bon Dieu de Pitié profané par un jacobin

Nous devons à la bienveillance d'un pieux ecclésiastique belge l'exemple suivant. Le récit est précédé de quelques lignes que nous citons textuellement :

"Chapelin dans un petit village du canton d'Etalle, diocèse de Namur, j'en tends raconter fréquemment le trait ci-joint, qui s'est passé tout près d'ici. Il s'agit de la mort d'un révolutionnaire fameux, bien connu dans ce canton, frappé de Dieu à Tintigny, village à une lieue d'ici. Tout le monde y a vu le doigt de Dieu. Je m'en suis fait raconter un de ces jours les détails par un pieux prêtre qui les tient d'un curé contemporain. Je pourrais citer le nom de l'individu, mais je craindrais de blesser la justice et la charité, car il a des neveux en grand nombre dans nos environs, et des neveux qui ne lui ressemblent guère. Voici le fait :

"A Tintigny, diocèse de Namur, pendant la Révolution française, aux jours de la Terreur, le pouvoir exécutif avait pour agent le citoyen G... Il était digne de ses maîtres ; il dénonçait les prêtres, dénichait les rebelles, abattait les croix. C'était la terreur du pays. A cette époque, en 1793, la Belgique, on s'en souvient, était devenue département français, et elle était soumise aux lois sanguinaires des scélérats qui siégeaient à Paris. Un jour, la veille de l'Ascension, le citoyen G..., en allant de Tintigny à Orval, passe à l'entrée d'un bois, devant un christ connu sous le nom touchant de *Bon Dieu de pitié*. Le renégat, en le voyant, lui montre le poing et lui lance ce blasphème : Si tu es encore là, petit Pierrot, quand "je repasserai, tu descendras la garde." Quand il repasse, le Bon Dieu de pitié est encore là. L'agent du pouvoir exécutif s'apprête à renverser le crucifix. Il faisait une obscurité profonde. Tout-à-coup il aperçoit, appuyée sur le hêtre qui porte l'image vénérable, une forme humaine toute nue, les bras étendus en croix, une couronne sur la tête. En un clin d'œil, la vision se précipite sur le voyageur. Celui-ci croit que c'est le Christ descendu pour se venger. Effaré, éperdu, il pique son cheval et revient ventre à terre à Tintigny, sans regarder derrière lui. Il arrive tout tremblant, épuisé ; il se met au lit en proie à une fièvre dévorante ; le lendemain matin il expirait, et tous se dirent : *Le doigt de Dieu est là!*—Dieu se laisse blasphémer et persécuter parce qu'il a l'éternité pour répondre ; mais cette fois il avait répondu avant le grand jour. L'apparition qui avait effrayé le fier républicain s'expliqua bientôt : Dieu s'était servi de la folie d'un malheureux qui habitait ces bois pour "lui faire descendre la garde." La femme du blasphémateur ainsi que ses deux filles moururent plusieurs années après dans la misère et dans l'abjection. Et le Bon Dieu de Pitié est encore là, et on se signe encore en passant devant lui, et les vieillards, en songeant au jacobin de Tintigny, se signent deux fois !"

La vengeance divine.

Voici deux exemples de la vengeance de Dieu, rapportés par M. l'abbé Daux, vicaire général de Buffalo :

"Dans mon pays natal, à l'époque de la grande Révolution de la fin du siècle dernier, un homme qui jouissait d'une certaine considération se laissa entraîner aux idées du temps et devint impie. Après la dévastation de l'église paroissiale, où se commirent mille excès criminels, ce malheureux, visitant un jour les ruines qui y étaient amoncelées, et apercevant encore le grand christ de pierre derrière l'autel principal, s'écria : "Quand donc ne verrai-je plus ce "monstre !" Son vœu sacrilège fut exaucé ; il ne le vit plus, en effet, car il perdit la vue complètement sans la moindre douleur. Il a vécu encore une quinzaine d'années dans ce triste état. J'ai, depuis, appris avec plaisir qu'il s'était réconcilié avec Dieu.

"Un autre de mes compatriotes assistait au renversement des statues dans la même église ; il en emporta une chez lui, non pour la soustraire à la profanation, mais pour assouvir sur elle une sorte de rage et montrer en cela toute la force de son esprit. Il ne trouva rien de plus plaisant, après certaines brutalités indignes, que de fendre cette statue, comme un morceau de bois ordinaire, et de la destiner à faire bouillir son pot-au-feu. Ce ne fut pas pour lui un brevet de longue vie, car, deux jours après, on procédait à son enterrement. Dieu l'avait cité à comparaître devant son tribunal."

Une orgie sacrilège.

En 1793, à cette époque si féconde en crimes de toute espèce, un régiment français qui était en Italie passa dans un village au moment d'un orage qui fut suivi d'une grande pluie. Les soldats trouvèrent l'église ouverte et y entrèrent pour se mettre à l'abri. Comme on était alors en un temps où l'on travaillait à détruire la religion, et où ceux dont la foi et la piété n'étaient pas bien enracinées se faisaient une gloire de se montrer impies, les soldats se comportèrent dans le temple du Seigneur comme dans le lieu le plus profane. Quelques-uns proposèrent d'y faire venir du vin ; leur proposition fut bien accueillie. On en apporta bientôt dans de grandes jattes ; mais comme on n'avait pas assez de gobelets et de tasses pour y puiser, il y eut un soldat qui fut assez impie pour se procurer un vase sacré par un sacrilège horrible. Il monta à l'autel, enfonça la porte du tabernacle, osa prendre en main le ciboire, jette par terre les hosties saintes qu'il renfermait, et vient ensuite tout triomphant. Mais le moment était arrivé où le Seigneur allait faire éclater sa vengeance sur ce malheureux. Comme il plongeait le ciboire dans une des jattes où il y avait du vin, il tomba mort ; et afin qu'on ne doutât point que cette mort ne fût un effet de la vengeance d'un Dieu irrité, le ciboire profané ne put lui être ôté des mains par aucun de ceux qui essayèrent de le lui enlever. Il fallut avoir recours au curé de la paroisse, qui l'en retira aussitôt sans peine. Plusieurs habitants de cette paroisse, qui étaient dans l'église, furent témoins du sacrilège que commit le soldat et des suites qu'il eut. L'un d'entre eux, qui était mauvais chrétien, se convertit et se confessa ce jour-là même. Un prêtre français, à qui l'on peut ajouter foi, et qui était alors sur les lieux, a raconté ce fait comme certain.

"La justice de Dieu, dit saint Cyprien, s'appesantit de temps à autre sur quelques-uns pour servir d'exemple à tous." *Exempla sunt omnium, tormenta paucorum.*

Il est vrai que Dieu ne frappe pas toujours d'une manière aussi subite ceux qui l'outragent dans son sacrement ; mais on peut dire aussi en toute vérité, avec saint Augustin, que l'impunité apparente de ce crime en est le plus grand supplice : *Impunitas ipsa poenalis est.* En épargnant le corps, le Seigneur abandonne l'âme à cette léthargie intérieure qui ne lui laisse aucun sentiment, et la rend incapable d'expier ses fautes par un sincère repentir.

NOUVEAUTE CANADIENNE

L'ENFANT PERDU ET RETROUVE

OU

PIERRE CHOLET

PAR

M. l'abbé J. B. PROULX

1 vol. in-12 de XIV-210 pages..Prix : 25c.

N'allez pas vous imaginer que vous venez de lire le titre d'un nouveau roman canadien. Non, c'est bien tristement une histoire vraie et véritable.

En juillet 1845, trois petits enfants : Toussaint Cholet, Pierre Cholet et Pierre Doucet, âgés respectivement de 3, 5 et 6 ans, et demeurant à Saint-Polycarpe, s'amusaient à cueillir des framboises, quand tout à coup, ils sont accostés par un colporteur inconnu qui sous prétexte de leur montrer des *bebelles* (on comprendra ce mot tout à fait canadien), les amène insensiblement à une grande voiture, surmontée d'une grande boîte, au dire des pauvres enfants. Il leur promet de les ramener chez leurs parents, mais en un clin d'œil les fourre dedans, et fouette cocher.

Ils sont enlevés, volés !... Après une longue marche, les enfants sont conduits à bord d'un bâtiment en route pour la France et définitivement vendus au capitaine de ce vaisseau. Là on les notifie qu'à l'avenir ils s'appelleront tous trois du nom de *Marin*. Pendant la traversée, le petit Doucet meurt. Les deux Cholet passent 8 ou 9 ans à Saint-Malo, où ils reçoivent une éducation élémentaire. C'est alors qu'ils s'embarquent pour faire des voyages à long cours, et pour prendre, à la lettre, le collier de la misère. Pendant dix ans les Cholet vont successivement à la Jamaïque, au Brésil, aux Indes, en Chine, sur les côtes de Terre-Neuve, à Boston, à Portland, à Liverpool, à Bordeaux, à La Rochelle, etc., etc. Mêlé à tout cela une succession de naufrages, dont les détails seuls eussent effrayé Robinson Crusoe lui-même, et comme diversion, un hiver entier passé sur un rocher près Terre-Neuve !... A la fin de juin 1869, Pierre Cholet, fatigué de toutes ces courses aventureuses eut une idée presque audacieuse. *Désertons, dit-il à son jeune frère ! Nous irons au Canada à la recherche de nos bons parents. Je le veux bien, lui répondit aussitôt son frère, désertons !* Le vaisseau mouillait alors dans le port de Saint-Jean (Terre-Neuve). Comme ils mettaient le pied dans la chaloupe pour fuir, la police avertie les ramène au *bercaud* ! Vingt coups de fouet pour le petit Pierre et douze pour le petit Toussaint furent la récompense de cette première tentative. Ça n'avait certes pas goût de revenez-y. Mais la jeunesse est oublieuse, comme vous l'allez voir. Le 1er août 1870, le vaisseau faisait escale à Black Bay, sur les côtes du Labrador, et les matelots ayant reçu un congé de terre, nos jeunes flagellés avec quelques autres de leurs compagnons d'infortune, désertent une deuxième fois en se cachant dans une forêt voisine.

Nous ne racontons pas ici les aventures, les inquiétudes et les misères qu'eurent à subir nos deux hardis déserteurs. Après plusieurs semaines de marches et de contre-marches, il fallut s'arrêter, la mort voulait une victime et le faible Toussaint succomba d'inanition. Voilà Pierre Cholet, notre héros, laissé seul au milieu des bois, des bêtes féroces et sans ressources aucunes. Ayant par une bonté de la Providence, fait rencontre d'un Esquimaux, il échange avec lui son costume de matelot contre l'habit de loup-marin de ce dernier. Ainsi affublé, il commence résolument ses recherches qui devaient enfin, Dieu aidant, lui faire retrouver ses vieux parents. Dans la nécessité, tous les biens sont communs. Ayant donc trouvé une barque qui tanguait paresseusement sur son ancre à deux arpents du rivage, il y saute et traverse à l'île d'Anticosti, de là